

Sportifs malgré un cœur fragile

CHARMEY • L'association Cœur battant organise cette semaine un camp d'été pour les jeunes de 8 à 16 ans atteints de malformations cardiaques. Un enfant sur 100 à la naissance est concerné.



Mardi, les jeunes se sont éclatés dans le parcours d'accrobranches. Treize enfants cardiopathes ainsi que leurs frères et sœurs, soit au total vingt-six jeunes, participent à ce camp sportif qui a lieu pour la deuxième fois à Charmey. CHARLY RAPPO

MAUD TORNARE

Suspendu dans les airs à vingt mètres du sol, Léo, 16 ans, s'éclate sur la tyrolienne qui l'emmène à vive allure d'un arbre à l'autre. Dans le parcours d'accrobranches de Charmey, ses copains lui emboîtent le pas sur le parcours noir, soit le plus physique des sept tracés du parc aventures. Pas de quoi effrayer ces adolescents qui se hissent le long des câbles avec une aisance toute juvénile. «Je suis le plus vieux qui ait survécu jusque-là. Ils m'ont fait aller en premier parce que je ne suis pas trop dommage», plaisante Léo une fois de retour sur la terre ferme. Le jeune homme a beau souffrir de cardiopathie congénitale, il n'a pas oublié d'avoir le sens de l'humour. Aligner les blagues et faire rire les copains, c'est son dada.

Leur premier vol en tyrolienne est tout juste achevé que la joyeuse bande reprend déjà le chemin des arbres, accompagnée du D^r Yvan Mivelaz. Médecin au sein de l'unité de cardiologie pédiatrique du CHUV, le spécialiste assure l'encadrement médical des enfants qui participent au camp d'été organisé par le Cœur battant. Créée en 2007 sous l'impulsion de l'unité de cardiologie pédiatrique du CHUV, cette association romande de familles d'enfants cardiopathes propose depuis quatre ans à des jeunes souffrant

d'une maladie du cœur de pratiquer des activités sportives adaptées à leur état physique.

L'organe le plus touché

Treize enfants cardiopathes ainsi que leurs frères et sœurs, soit au total vingt-six jeunes de huit à seize ans, participent à ce camp sportif qui a lieu pour la deuxième fois à Charmey. Mardi matin, alors que le petit déjeuner touche à sa fin dans le réfectoire de la colonie de la ville de Zurich où les enfants sont hébergés durant une semaine, la petite troupe se prépare joyeusement à l'activité du jour: l'accrobranches. Escalade, tennis de table, randonnée et théâtre font partie des activités qui leur sont proposées tout au long de la semaine.

Réunis à l'extérieur devant la colonie, les enfants trépignent d'impatience. Sur les visages qui s'illuminent à l'idée de grimper dans les arbres, on ne détecte en rien les soucis de santé passés ou présents. A moins de poser la question, il est d'ailleurs impossible de deviner qui est malade du cœur ou non.

«Le cœur est l'organe le plus touché par les malformations. Les cardiopathies concernent un enfant sur 100 à la naissance. Une grande partie d'entre eux sont opérés durant la première année de leur vie», explique le cardiologue Yvan Mive-

laz. Si certains enfants retrouvent une vie normale après une seule opération, les cas de malformations les plus sévères nécessitent plusieurs interventions chirurgicales. C'est le cas de Lucie, 12 ans, opérée à de nombreuses reprises et dont le cœur fonctionne grâce à un stimulateur cardiaque. Pour la jeune fille, le camp d'été est un vrai bol d'air. «J'aime bien venir ici. On se fait plein d'amis», confie-t-elle à côté de sa copine Nora, 10 ans.

Renforcer l'estime de soi

L'idée de créer un camp sportif a germé assez vite au sein de l'association qui réunit 180 parents. «Si les enfants cardiopathes ne peuvent pas faire tous les sports, pratiquer une activité physique c'est aussi possible pour eux et même important», souligne le responsable du camp, Florian Etter, parent de deux enfants dont l'un est cardiopathe. «Les parents sont parfois craintifs à l'idée de laisser leur enfant faire du sport alors qu'ils ont une maladie du cœur. Mais il suffit d'adapter le choix d'activités à la condition physique de chacun», souligne celui qui est aussi adjoint pédagogique au Service vaudois de l'éducation physique et du sport.

La pratique du sport chez les enfants cardiopathes est encouragée pour di-

verses raisons à la fois médicales, sociales et psychologiques: «Il s'agit d'éviter aux enfants de tomber dans le surpoids. Mais c'est aussi l'occasion pour eux de démontrer leur capacité physique et renforcer l'estime d'eux-mêmes», souligne Yvan Mivelaz. Président de l'association Cœur battant, Frédéric Perroud connaît bien cette problématique puisque l'une de ses quatre filles est atteinte d'une malformation du cœur. «Ce n'est pas toujours facile pour un enfant d'aller à la piscine avec une grosse cicatrice sur la poitrine. Quand ils sont entre eux, les enfants cardiopathes sont à l'aise et se décomplexent. On assiste même parfois à des concours de la plus belle cicatrice», illustre cet habitant d'Attalens.

Durant le camp, deux infirmières sont présentes en alternance ainsi qu'une personne ayant suivi les cours de samaritain et un médecin en permanence auprès des jeunes qu'une dizaine d'adultes encadrent tout au long de la semaine. Cette présence médicale est surtout là pour rassurer les parents. «Nous n'avons jamais eu de soucis avec un enfant en quatre ans de camp», indique Yvan Mivelaz. L'association ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. «Nous aimerions à l'avenir organiser un camp de ski», projette le président de Cœur battant. I

EN BREF

18 700 FRANCS RÉCOLTÉS CONTRE LES MYOPATHIES

LA TOUR-DE-TRÈME L'Association de la Suisse romande et italienne contre les myopathies (ASRIM) a le sourire. Son concert de soutien, organisé le dimanche 25 mai à la salle CO2 de La Tour-de-Trême, a permis de récolter la somme de 18 700 francs en faveur de l'association. Ce montant se compose de dons préalablement récoltés, et de l'intégralité des recettes du concert. Sous la direction de Daniel Brodard, cinq chorales de la région avaient uni leur voix contre les myopathies. Derrière le terme médical se cachent diverses pathologies neuromusculaires dégénératives pouvant conduire à une perte de la mobilité. JER

UN GRAND CONCOURS DE COR DES ALPES

GRUYÈRES Samedi, la cité comtale va vibrer plus que jamais au son du cor des Alpes à l'occasion de la rencontre des joueurs de cet instrument à vent, symbole de la montagne. «Cette quatrième édition sera une année record», annoncent les organisateurs de la manifestation. Plus de 80 musiciens d'Allemagne, de France et de Suisse sont en effet attendus dans la cité comtale. Les premiers accords résonneront dès 11h avec la tenue d'un concert. A 14h, les visiteurs pourront ensuite écouter les prestations musicales des solos et des formations inscrites au concours. Enfin, à 16h15, un concert de clôture, réunissant tous les participants, suivi de la proclamation des résultats, animera le cœur de la cité. La Rencontre de joueurs de cor des Alpes POT tient son nom du fabricant d'instruments Gérard Pot. Fondateur de l'événement en 2011, il l'organise maintenant en collaboration avec son ami Paul Quartenoud, joueur de cor des Alpes de Treyvaux. MT

DIPLÔMES ATTENDUS

FRIBOURG Deux semaines après le début des vacances, les ex-gymnasiens n'ont pas encore reçu leurs certificats de maturité. Ils devront encore attendre car les enseignants sont accaparés par les travaux administratifs. En outre, chaque diplôme doit être signé par le directeur du collège et par le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, relatent les «Freiburger Nachrichten». PC

MONTET (GLÂNE)

La maison Richoz détruite, malgré l'intervention du tribunal

STÉPHANE SANCHEZ

Intervention express du Tribunal cantonal, mardi à Montet (Glâne). Le juge Christian Pfammatter a fait interrompre la démolition de la maison Richoz, sise à côté du château de Montet. Une mesure tombée deux heures trop tard: les gendarmes n'ont pu qu'observer les décombres.

Retour dans le passé. Le promoteur Francis Dupont met à l'enquête fin 2012, puis début 2013 la démolition de cette maison ainsi que la construction de quatre villas jumelées, prévues sur les parcelles voisines du château. Un projet alors contesté par une dizaine d'opposants, dont le propriétaire du château, Gérard Menthonnex. Depuis, ce dernier milite pour protéger les abords du château classé et pour

maintenir la maison Richoz, «sa dépendance» («LL» des 12 janvier et 9 février 2013).

L'affaire reste gelée, révision du Plan d'aménagement local (PAL) oblige. Jusqu'à l'approbation dudit PAL, en avril et mai 2014. S'appuyant sur les préavis cantonaux, la préfecture rejette ou déclare irrecevables les oppositions, puis délivre le 4 juin les permis de démolir et de construire. «Le dossier répond aux exigences du Service des biens culturels et au périmètre de protection du château», commente le préfet, Willy Schorderet.

Cette décision, Gérard Menthonnex en prend connaissance le 12 juin. Il tente encore de racheter les parcelles, «comme

prévu au début»: «Mes tentatives ont été vaines et n'ont fait que retarder le dépôt de mon recours, lundi, dans les délais», dit le châ-

telain. D'où l'intervention du tribunal, mardi.

De son côté, Francis Dupont s'explique: «La démolition a été



La maison sise à côté du château de Montet a été rasée mardi, malgré un recours déposé dans les délais.

STÉPHANE SANCHEZ

lancée mardi matin. J'ai respecté les délais. Le projet et la démolition sont conformes aux exigences légales, tout comme le complément d'excavation mis à l'enquête vendredi dernier. Il y a quatre familles qui attendent ces villas, certaines depuis un an et demi. Mais avec ces oppositions systématiques...»

Le juge Christian Pfammatter statuera «avant la fin des vacances de la construction» sur l'effet suspensif relatif à la construction de tout ou partie des quatre villas. Une décision sur le fond du dossier n'interviendra «pas avant la fin de l'année», précise le magistrat, qui s'interroge au passage sur la hâte du promoteur.

Le magistrat joindra à sa réflexion un autre recours déposé

en juin par Gérard Menthonnex. Ce dernier conteste en effet une décision de la Direction de l'aménagement, qui a rejeté son opposition au PAL de Montet. Argument du châtelain: le périmètre de protection du château repose sur des mensurations erronées et inappropriées. Et la nouvelle affectation d'une parcelle de ce périmètre permet de construire des volumes qui «écraseront» le château.

Gérard Menthonnex assure ne pas s'opposer à la construction de villas dans ce périmètre, mais de plain-pied et selon la protection idoine. Il dit rester ouvert à «un arrangement» avec Francis Dupont. De son côté, le promoteur coupe court: «J'ai signé avec mes clients!» I